

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 28 JANVIER 2021

DELIBERATION N°2021.00039

**FONDS DE CONCOURS EXCEPTIONNEL A LA COMMUNE DE DOIZIEUX -
PROJET « LES NOUVEAUX ATELIERS DU DORLAY »**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 21 janvier 2021

Nombre de membres en exercice : 123
Nombre de présents : 95
Nombre de pouvoirs : 13
Nombre de voix : 108

Mme Sylvie FAYOLLE et M. Jean-Philippe PORCHEROT ne prennent pas part au vote.

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Audrey BERTHEAS, Mme Michèle BISACCIA, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Henri BOUTHEON, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Christophe CHALAND, Mme Catherine CHAPARD, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIEMI, Mme Viviane COGNASSE, M. Germain COLLOMBET, M. Jean-Noël CORNUT, M. Pierrick COURBON, M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Georges HALLARY, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND représenté par Mme Christine HEYRAUD, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Marc PETIT, Mme Nicole PEYCELON, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC, Mme Brigitte REGEFFE, M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Marc TARDIEU,

Le 11 février 2021

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-20210128-02021000390

DATE D'APPLICABILITE : 10 Février 2021

M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,
Mme Julie TOKHI, M. Jacques VALENTIN, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

Mme Christiane BARAILLER donne pouvoir à M. Cyrille BONNEFOY,
M. Jean-Pierre BERGER donne pouvoir à Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE,
Mme Jennifer BONJOUR donne pouvoir à M. David FARA,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à M. Jacques GUARINOS,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Rémy GUYOT donne pouvoir à M. Gilles THIZY,
M. Robert KARULAK donne pouvoir à Mme Nicole PEYCELON,
Mme Nathalie MATRICON donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Ali RASFI donne pouvoir à M. Pierrick COURBON,
Mme Laetitia VALENTIN donne pouvoir à Mme Isabelle DUMESTRE

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN,
M. Philippe DENIS, M. Fabrice DUCRET, M. Jérôme GABIAUD, M. Marc JANDOT,
M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, Mme Solange MORERE, Mme Christel PFISTER,
Mme Corinne SERVANTON, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES,
Mme Eliane VERGER LEGROS

Secrétaire de Séance :

M. Tom PENTECOTE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 28 JANVIER 2021

FONDS DE CONCOURS EXCEPTIONNEL A LA COMMUNE DE DOIZIEUX - PROJET « LES NOUVEAUX ATELIERS DU DORLAY »

Saint-Etienne Métropole est un partenaire technique et financier du programme européen Leader Pilat 2014-2020. Dans ce cadre, depuis 2015, la Métropole accompagne une démarche territoriale, intitulée « les nouveaux ateliers du Dorlay ». Cette dernière vise à créer un pôle d'activités autour du textile et de l'accessoire de mode dans la vallée du Dorlay, historiquement marquée par l'industrie textile : fabrication des tresses et lacets, tissage, passementerie. Trois communes sont concernées : Doizieux, La Terrasse-sur-Dorlay et Saint-Paul-en-Jarez.

L'ambition de ce projet est de recréer, en milieu rural, des activités et une dynamique collective entrepreneuriale s'appuyant sur les ressources du territoire : le patrimoine industriel textile.

Le pôle d'activités et de ressources « Les nouveaux ateliers textile du Dorlay » serait constitué par :

- la création d'ateliers de production dans d'anciennes usines textiles sur la vallée du Dorlay. L'objectif est d'installer une dizaine d'ateliers sur la commune de Doizieux sur deux sites distincts. Les autres communes sont prospectées également quant à de l'offre foncière à vocation économique,
- la création d'un tiers-lieu dédié au textile et à l'accessoire de mode dans une ancienne usine textile sur la commune de Doizieux qui proposerait :
 - la création et la mise à disposition d'un atelier collectif ("labo textile") mutualisant des machines et matériels permettant à chacun d'étendre ses champs de possibilités en créativité et en production,
 - la mise en œuvre d'un programme de formations aux savoir-faire à destination des professionnels et des amateurs, en proposant un calendrier varié, progressif et qualitatif,
 - l'accompagnement, au quotidien, des artisans installés pour faciliter leur installation et leur développement en optimisant leurs démarches de gestion, de commercialisation, de communication.

La finalité est de développer un véritable pôle d'excellence reconnu et de rayonner, dans ces domaines, à l'échelle nationale, voire européenne : ce tiers-lieu sera nommé « La Turbine Créative ».

En 2016 et 2018, Saint-Etienne Métropole a déjà soutenu ce projet « les nouveaux ateliers textile du Dorlay » lors de sa phase d'émergence. Deux subventions au titre du programme Leader ont été accordées au Parc du Pilat pour l'animation de la démarche de construction d'activités (5 000 € pour lancer une dynamique de prospection de candidats à l'installation et 10 000 € pour accompagner plusieurs professionnels ou porteurs de projets à l'installation).

Aujourd'hui, le bilan est le suivant :

- la réhabilitation par la commune de Doizieux des locaux d'une ancienne usine textile en trois ateliers d'artisans et installation en 2020 de 3 artisans ;
- 10 autres candidats pressentis dont 3 s'installeraient en 2021 dans une autre usine située sur la commune de Doizieux ;
- la création en janvier 2020 de l'association « les nouveaux Ateliers du Dorlay » qui regroupe des acteurs privés et publics (habitants, associations, entreprises, les 3 communes et Parc du Pilat) ayant participé au démarrage du projet. Cette association anime la démarche de construction d'offre d'activités en lieu et place du Parc du Pilat.

Au travers de ce projet, il s'agit ainsi d'impulser une véritable démarche de développement territorial de rayonnement régional voire national qui s'appuie sur les ressources d'un territoire rural : le patrimoine bâti et les savoir-faire historiques de la vallée du Dorlay.

Afin d'accueillir trois porteurs de projets dès 2020, la commune de Doizieux a réalisé des travaux pour l'aménagement de 3 ateliers sur une superficie totale de 150 m² dans une ancienne usine de moulinage. A ce titre, elle a sollicité Saint-Etienne Métropole pour un fonds de concours exceptionnel.

La demande d'aide financière porte sur :

- les aménagements intérieurs (l'enveloppe extérieure a déjà été rénovée) pour la création de 3 ateliers indépendants avec des commodités d'usage (douche, WC...) ;
- l'aménagement d'un accès aux personnes à mobilité réduite.

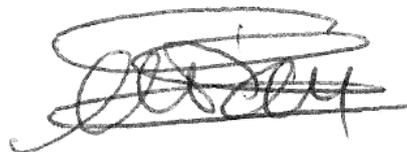
Les dépenses s'élèvent à 178 879 €HT. La commune a sollicité Saint-Etienne Métropole pour un montant de 44 719 € (25 %). La Région intervient à hauteur de 89 440 € (50 %, financement acquis) via le contrat de Parc. Le reste sera pris en charge par la commune (25%).

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **autorise le versement d'un fonds de concours exceptionnel de 44 719 € à la commune de Doizieux pour l'opération « Les Nouveaux Ateliers du Dorlay »,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention dont un exemplaire est joint au présent dossier,**
- **la dépense correspondante sera imputée sur les crédits du développement territorial au chapitre 204 de l'exercice 2021.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU